

Le danger est reconnu !

Depuis plusieurs années la raréfaction des pollinisateurs est constatée.

En particulier notre abeille domestique qui a de plus en plus de difficultés à vivre aux côtés des humains.

Parmi les facteurs qui entrent en jeu :

La disparition de zones de butinage : haies, prairies, cultures fourragères (luzerne, trèfles...) au profit de grandes surfaces de cultures céréalières.



La mortalité liée aux empoisonnements. Elle est parfois massive et rapide, parfois étalée dans le temps. Dans tous les cas, c'est l'aliment toxique qui fragilise la colonie.



Des milliers d'abeilles mortes au fond d'une ruche par intoxication probablement chimique.

Les pollinisateurs contribuent à la production agricole à plus de 35 %. Sans abeilles ni pollinisateurs certains fruits ne pourraient être produits. Fraises, framboises, courges, prunes, poires... des dizaines de variétés de fruits et légumes souffriraient de malformation, parfois sans graines pour se reproduire..



LES CITOYENS SONT DE PLUS EN PLUS SENSIBLES À LA SAUVEGARDE DES POLLINISATEURS !

Devinette : Qu' illustre la photo ci-dessous ?



Réponse :

Photo de nuit d'un tilleul après une taille des plus sévères... Il ne nourrir pas les abeilles cette année... Pourquoi cette habitude de taille ?

Ne faut-il pas remettre en cause nombre de pratiques pour offrir la nourriture nécessaire à certains insectes et avoir un environnement plus sain ?

Quelques actions simples Et peu coûteuses

En tant qu'élu, vous avez peut-être déjà pris quelques mesures dans le cadre de la loi biodiversité. Des gestes simples et peu coûteux peuvent être mis en place :

- Suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires toxiques pour les abeilles : des désherbants chimiques, des insecticides et des traitements dans les espaces publics.

- Plantation de fleurs et arbustes mellifères... (Nous consulter pour connaître les plantes favorables aux abeilles.)



- Taille raisonnée des banquettes des routes et chemins dans votre commune... et des arbres.

- Sensibilisation de la jeunesse via l'école par l'impulsion d'actions pédagogiques sur la biodiversité, sur la vie des abeilles à laquelle nous pouvons participer.

- Implantation de ruches comme cela se fait déjà dans quelques communes du département : Sens, Monéteau...etc...